

La DEDD du Val d'Oise entretient nos arbres

Les arbres apportent fraîcheur, oxygène et contribuent à la beauté du paysage, mais ils peuvent parfois représenter des dangers.



Sécurisation et entretien des arbres

La Direction de l'Environnement et du Développement Durable du département assume la gestion raisonnée et responsable du patrimoine vert du Val-d'Oise.

L'arbre étant soumis au phénomène de croissance puis de sénescence comme tout être vivant, et aussi aux maladies parfois contagieuses, il doit être régulièrement surveillé pour prendre des mesures en temps utile, et ainsi assurer la sécurité des usagers.

Les objectifs :

- sécuriser (ex : élagage des branches mortes) ;
- favoriser la croissance des meilleurs sujets et la régénération naturelle ;
- éliminer les arbres dangereux suivant un diagnostic d'expert ;
- conserver le patrimoine en bon état ;
- éviter la propagation de maladies (taille sanitaire).

Ces travaux peuvent sembler parfois effectués sans raison ou sans mesure compensatrice cependant :

- les abattages sont toujours justifiés, raisonnés et sans but financier ;
- le renouvellement des espaces boisés est effectué en fonction du lieu (prise en compte du paysage, du sol, de l'espace disponible pour l'arbre...), de la densité des végétaux, de l'utilité et de la viabilité à long terme des plantations. Car le temps des arbres n'est pas celui des hommes.